

Commission Lumumba

Le Rwanda et le Burundi aussi sont concernés

Colette Braeckman

Le Soir, 14 novembre 2001

La fin de la monarchie était annoncée. Les informations recueillies par les experts de la commission Lumumba débordent sur les manœuvres belges au Rwanda et au Burundi dans les années soixante.

La moisson d'informations glanées par les experts chargés d'examiner le rôle des autorités belges dans l'assassinat de Patrice Lumumba dépasse largement le cadre du Congo de 1960 : les archives livrées par le ministère des Affaires étrangères et le Palais révèlent des pans inédits de la politique belge dans les deux pays voisins, le Rwanda et le Burundi, dont les Nations unies avaient confié la tutelle à la Belgique.

C'est ainsi qu'une note du 24 octobre 1960, adressée au roi Baudouin par le grand maréchal Gobert d'Aspremont Lynden (oncle du ministre des Affaires africaines), précise que « *le mwami de l'Urundi, Mwambutsa, a dit au ministre des Affaires africaines, au cours d'une conversation, qu'il avait le très vif désir d'être invité au mariage du roi. Le ministre souhaite qu'il soit répondu favorablement à cette aspiration. Le mwami Mwambutsa lui a paru bien disposé. Par contre, son fils a une attitude douteuse ; ce serait une raison de plus de montrer de la faveur au père. A première vue, je ne vois pas d'inconvénient grave à inviter Mwambutsa. Quant à Kigéri, le mwami du Rwanda, la question ne se pose pas, puisqu'il sera écarté.* »

A peine nommé, Rwagasore sera assassiné

A plus d'un titre cette note est remarquable. Tout d'abord parce qu'elle confirme la défaveur du prince

Louis Rwagasore, fils du mwami Mwambutsa qui, à l'époque résidait à Lausanne. Ami de Patrice Lumumba, Rwagasore, en 1998, avait fondé le parti Uprona, qui réclamait l'indépendance et réunissait des Hutus et des Tutsis sur une base nationaliste. Un autre document, sous la signature du résident général Jean-Paul Harroy, révèle qu'en décembre les Belges ont placé Rwagasore en résidence surveillée et que « *la mesure ne sera levée que si l'intéressé s'abstient d'activités politiques.* »

A ce moment, en effet, des élections communales avaient lieu au Burundi et en octobre 1961 l'Uprona remportera les élections législatives. A peine nommé Premier ministre, Rwagasore sera assassiné par un tueur à gages grec travaillant pour le PDC, parti démocrate-chrétien, soutenu par les intérêts belges et par l'Eglise. Par la suite, deux Grecs et trois Burundais accusés du complot furent jugés et exécutés par pendaison. Quant à Kigéri du Rwanda, au moment où se prépare le mariage du roi, il se trouve au Congo. Le colonel Logiest, qui a pratiquement les pleins pouvoirs au Rwanda, explique dans ses mémoires que le 18 octobre, il a réuni au sein d'un Conseil provisoire les partis vainqueurs des élections communales, organisées par les Belges contre l'avis de l'ONU et du roi Kigéri. « *Le 28 janvier 1961 les bourgmestres hutus élus se réunissent à Gitarama, sous la protection des paracommandos belges et proclament l'abolition de la monarchie* ». Comme prévu en octobre, Kigéri est donc effectivement « *écarté* » du pouvoir. L'intéressé, qui vit actuellement aux Etats-Unis, nous a déclaré que ce document ne le surprenait pas : « *Il était évident que Logiest et Harroy voulaient me chasser du pouvoir. Si je me trouvais à Léopoldville, c'est*

parce que je voulais y rencontrer Dag Hammarskjold, le secrétaire général de l'ONU, et plaider en faveur de l'indépendance. Harroy n'avait pas fait d'objection à mon départ, bien au contraire. Mais lorsque je voulus revenir au Rwanda, je trouvai des commandos belges qui gardaient la frontière avec pour mission de m'empêcher de revenir dans mon pays tandis que la radio appelait à la vigilance. Je n'ai jamais fui le Rwanda comme on l'a dit, ce sont les Belges qui m'ont empêchés d'y revenir car ils voulaient instaurer la République... »

Le mwami Kigeri estime qu'une autre commission d'enquête devrait se pencher sur l'assassinat de Rwagasore au Burundi et surtout sur la mort subite de son prédécesseur, le mwami Mutara : *« Il souhaitait se rendre à New York, pour demander à l'ONU d'accorder l'indépendance au Rwanda. A Bujumbura, où le remplaçant de son médecin habituel lui avait fait une injection avant le voyage, il s'écroula au sortir du cabinet médical. Choc, infection, crise cardiaque ? On a assuré qu'il s'agissait d'un accident. Mais je sais que mon frère n'avait jamais été malade et qu'aucune autopsie ne fut pratiquée. Par la suite, les Belges, qui voulaient nommer un régent, ont été très surpris lorsque le pouvoir traditionnel (les Abiru, ou conseillers de la Cour) m'ont immédiatement nommé pour assurer la succession. Pour moi il est clair que, depuis 1930, les Belges voulaient l'abolition de la monarchie au Rwanda, ils voulaient nous diviser, et vous voyez aujourd'hui le résultat de cette politique... »*

Les non-dits de la note du Palais sont également éloquentes : si l'invitation du mwami Mwambutsa du Burundi est en discussion, la cause de Kigeri est visiblement déjà scellée. Cette note confirme qu'à Kigali, contrairement à ce qui a parfois été dit, le colonel Logiest n'agit pas seul, il exécute une mission qui lui a été confiée en haut lieu. Kigeri confirme : *« Logiest me disait qu'il était là pour exécuter des ordres, et que, si on lui avait dit de remettre les Tutsis au pouvoir, il l'aurait fait et que nous aurions même pris un whisky ensemble... »*

Faut-il rappeler que les manœuvres belges dans ces trois pays d'Afrique centrale ne présenteraient plus aujourd'hui qu'un intérêt historique si les événements de l'époque (la mort violente de Rwagasore et de Lu-

mumba, la mystérieuse disparition de Mutara, l'exil de Kigeri) n'avaient entraîné des conséquences qui se font sentir, dramatiquement, jusqu'à aujourd'hui ?

NDLR : les couleurs du texte ainsi que le soulignement sont du webmaster